

LES TROIS *Chabots*

n° 6



Juillet 2024



Suivez toute l'année la vie de votre commune sur www.ville-de-jarnac.fr

MAISON FONDÉE À JARNAC EN 1828

COURVOISIER
Le Cognac de Napoléon

VISITES & EXPÉRIENCES



JARNAC

Réservez dès maintenant : www.courvoisier.com



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.



**Assurance
& Banque**

Assurance Frédéric MOINE

- Particuliers
- Professionnels
- Entreprises
- Banque
- Epargne retraite



7, place du Château - 16200 JARNAC

05 45 81 12 61

agence.moine@axa.fr

ÉDITO du Maire

Chères Jarnacaises, Chers Jarnacais,

C'est avec plaisir que j'ai construit avec mon équipe ce nouveau bulletin d'information qui retrace les travaux réalisés depuis 2020 ainsi que ceux en cours de réalisation et à venir.

Ces 4 dernières années ont été marquées par la crise sanitaire et des contraintes budgétaires (énergie, inflation ...) qui nous ont obligés à faire des choix confirmés par le conseiller des décideurs locaux, ex-trésorier du centre des impôts, lors du conseil municipal approuvant le budget 2024 (voir page budget).

L'entrée dans l'agglomération de Grand Cognac a été très positive en termes d'ingénierie, de développement du territoire, d'équipements (piscine, plaine des sports...). Toutefois, celle-ci a entraîné un impact financier pour la commune notamment avec la reprise de la compétence école et garderie (20 agents supplémentaires) et la gestion du marché couvert.

Nous avons dû nous adapter, prendre nos responsabilités, faire des choix politiques pour poursuivre la réalisation des projets structurants et indispensables, garder le dynamisme de la ville et prévoir l'avenir.

Le déficit de logements conventionnés, dans le cadre de la loi SRU, nous a obligés à trouver des porteurs de projets sous peine d'une astreinte de 55 000 euros par an. Nos efforts n'ont pas été vains. Ce sont 4 opérations immobilières qui verront le jour avant fin 2025. Nous remercions à ce titre LOGELIA et l'OPH de l'Angoumois.

Le projet dont tout le monde parle depuis 30 ans a enfin vu le jour grâce au partenariat mairie / agglomération. Il concerne l'interconnexion de notre réseau d'eau potable avec Triac et la rénovation des réseaux d'eau et d'assainissement de la partie Est de Jarnac.

Depuis que la nationale a été déclassée en départementale, cette voirie ne correspond plus aux usages actuels. Ainsi, nous venons de lancer le projet - étalé sur 3 ans - de la réfection de l'entrée Est de Jarnac. Des voies à mobilités douces, des aménagements paysagers pour une circulation apaisée et sécurisée, du rond-point de la Belloire au rond-point de la rue de Condé, seront réalisés.

Coté santé, pour éviter le départ du laboratoire d'analyses de Jarnac vers Angoulême, nous avons proposé leur installation dans la Maison de Santé, permettant ainsi de renforcer son attractivité.

A l'heure du numérique, nous nous sommes mobilisés pour que la maison France Services soit installée à Jarnac. Aujourd'hui elle rencontre un franc succès, cela nous conforte dans nos choix.

Je vous laisse maintenant découvrir dans ce bulletin les projets qui devraient voir le jour dans les 3 prochaines années.

Nous continuerons à œuvrer pour le développement de Jarnac en termes de logement, de culture, de mobilité, de santé, de sécurité, de qualité d'accueil dans nos écoles et le bien-être des enfants.

Bien à vous,

Philippe GESSE

Votre maire



Sommaire

Point d'étape

5 à 11

Informations

■ Réhabilitation de friches commerciales	13
■ Stationnement Réglementé	13
■ Projet îlots de fraîcheur	13
■ Reconstruction ou rénovation de la gendarmerie	13
■ Ancienne école Jules Ferry	13
■ Musée des Maquettes	14
■ Subventions accordées dans le cadre du programme «Petites villes de demain»	14
■ Projets Photovoltaïques	14
■ Espace multisport couvert	15
■ Résidence Autonome	15
■ Maison funéraire	15
■ Pistes cyclables, Flow Vélo	15
■ Grand Cognac Renov'	17
■ Rappel au civisme pour le maintien de notre ville propre	18-19
■ Mise en place du dispositif Cantine à 1€	21
■ Mise en place de la mutuelle communale	21
■ Loi EGALIM	21
■ Espace France Services	21
■ Associations jarnacaises	23
■ Jarnac Sports	24
■ Focus Culture	25
■ Parole à l'opposition	26-27
■ Etat civil	30



Jarnac

ESTIMATION GRATUITE VENTE • ACHAT

FRANCE / ESPAGNE / ALLEMAGNE / PORTUGAL



... Vos conseillères à l'écoute de vos projets ...

Margot PASCUAL

07 66 56 00 28

margot.pascual@safti.fr

EI Agent Commercial 912574217 RSAC Angoulême



My NGUYEN

06 89 68 51 42

my.nguyen@safti.fr

EI Agent Commercial 950749754 RSAC Angoulême



Avec SAFTI CONNECT, Devenez nos partenaires : 1 Info = 1 vente et c'est gagné!!! 💰

Optic 2000

Une nouvelle vision de la vie

Cédric et Carole BENETEAU

17, rue de Condé - 16200 JARNAC

05 45 81 03 79



IDEAL ENERGIE

Solutions durables

1 rue Pasteur - 16200 JARNAC

05 45 36 02 25

ideal-energie@orange.fr

- Chaudière Biomasse
- Chaudière Gaz
- Poêles et Foyers Bois - Granulés - Gaz
- Photovoltaïque
- Pompe à chaleur et climatisation



NE CHOISISSEZ PAS VOTRE ENTREPRISE AU HASARD
Fiez-vous à un professionnel **RGE**



POINT d'étape

1

Centre de vaccination

Nous avons installé en 2020 à la salle polyvalente, pendant la COVID, un centre de vaccination en collaboration avec l'ARS et le SDIS. Nous nous sommes activement mobilisés pour le bon fonctionnement de ce centre.

2

Veille sanitaire

Nous tenons à jour en mairie une liste des personnes vulnérables qui se sont inscrites auprès de nos services que nous appelons systématiquement lors d'évènements exceptionnels (canicule, COVID, inondations...).

3

Dispositif Mona Lisa

Nous avons mis en place un dispositif de visites régulières par des bénévoles pour des personnes isolées s'étant inscrites en mairie. Des journées récréatives sont également organisées.

Renforcer les liens avec l'ARS, l'Hôpital de Cognac et l'EHPAD

Nous avons renforcé les liens entre le CCAS et l'ARPAVIE lors de la mise en place de l'EHPAD à domicile.

Mise à disposition d'une salle pour des séances gratuites de prévention à la perte d'autonomie.

Location d'un nouveau local à l'ADMR.

4

5

Animations avec les deux EHPAD

Maintien des cinés seniors (moments de convivialité devant un film suivi d'un goûter).

Un des quartiers en fête se passe également à la résidence médico-sociale.

Maison de Santé

La maison de santé abrite actuellement une trentaine de professionnels de la santé :

- 2 médecins spécialistes en médecine générale
- 1 interne en médecine
- 3 chirurgiens-dentistes
- 1 psychologue
- 12 infirmières
- 1 laboratoire d'analyses médicales.
- 1 médecin psychiatre
- 2 sages-femmes
- 2 orthophonistes
- 1 podologue

Celui-ci nous a sollicité afin de trouver rapidement de nouveaux locaux ; nous lui avons proposé d'intégrer la maison de santé.

Cette diversité de professionnels au sein de notre maison de santé est unique en Charente.

Certes, comme beaucoup de territoires nous subissons une désertification médicale qui est nationale. Depuis plusieurs mois, nous travaillons avec le département et la communauté d'agglomération de Grand Cognac, à la recherche de nouveaux médecins. Nous sommes attractifs en proposant des loyers et des charges raisonnables.

Cette maison de santé communale, par sa diversité et sa situation, est une force non négligeable pour notre ville.

6

Entrée Est de Jarnac

7

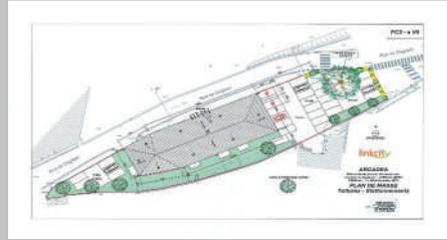
Nous allons réaménager l'entrée Est de Jarnac (du rond-point de la Belloire au rond-point de la rue de Condé), la voie y sera partagée entre cyclistes et automobilistes et de nombreux arbres y seront plantés afin de créer des zones d'ombres végétalisées.

Pour respecter la loi SRU et répondre au manque de logement à Jarnac, 4 lotissements verront le jour avant fin 2025

Nous vous rappelons que 70 % des foyers charentais peuvent accéder à des logements à loyer modéré.

- **L'ancienne caserne, appartements proposés à la location :**

L'ancienne caserne des pompiers de Jarnac a été démolie. Un nouveau bâtiment sort de terre, 30 appartements de tailles différentes (T1, T2, T3) à loyer modéré seront proposés à la location.



- **Lotissement Clos Saint Jean, avenue du Général Leclerc, logements proposés à la location.**



- **Lotissement avenue d'Écosse, logements proposés à la location :**



- **Lotissement Creuzeau, terrains à bâtir : 11 lots dont 4 sont déjà réservés.**



8

Place Charles de Gaulle

Nous avons réaménagé la place Charles de Gaulle. Le parking a été redessiné, des espaces de jeux et de pique-nique ont été aménagés. L'espace du monument aux morts a été mis en valeur afin de rendre hommage au courage de nos aînés et perpétuer le souvenir.



9

10

Personnes à mobilité réduite

Lors de chacun de nos travaux, nous faisons en sorte de penser nos infrastructures ou aménagements afin de permettre aux personnes à mobilité réduite de se déplacer au mieux dans notre ville.

Cimetières

Pour les rendre plus verts et plus durables nous avons proscrit l'utilisation des produits phytosanitaires suite à leur interdiction et nous avons fait le choix d'enherber certaines zones, pour en faciliter l'entretien.

11

12

Régulation de la population de pigeons

Un fauconnier spécialisé est intervenu afin de réguler la population de pigeons sur la commune.

Vidéo-surveillance

13

Nous avons poursuivi le déploiement de la vidéo-surveillance sur notre commune (principalement financé par des subventions), ce qui a permis de résoudre certaines affaires plus rapidement et plus efficacement.

Seules la gendarmerie et la police municipale sont habilitées à visionner les images qui sont conservées un mois.

Afin d'encourager le développement de la nature et favoriser la biodiversité en ville, la municipalité plante des arbres, des arbustes et des parterres de fleurs. Nous travaillons à entretenir, développer et magnifier les espaces verts.

Depuis 2020, plus d'une centaine d'arbres ont été plantés dans Jarnac.

Choisis avec soin, les arbres plantés sont de jeunes sujets : souvent plus vigoureux et plus adaptables, ils ont un potentiel de reprise et de croissance important car ils n'ont pas été perturbés par des transplantations comme peuvent l'être des sujets plus âgés. Leur croissance a été favorisée par un arrosage régulier à l'eau de pluie pendant les deux premières années.

- **Place Charles de Gaulle** une quarantaine d'arbres : chênes verts, tilleuls, amandiers, cerisiers fleur, mûriers platane et érables champêtres et une centaine d'arbustes ont été plantés sur le parking du haut de la place mais aussi sur le bas de la place et autour des cheminements.

- **Un verger partagé**, soutenu par un financement de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel de Charente Périgord, a été planté par les écoles élémentaires Ferdinand Buisson et Saint-Pierre et les services espaces verts dans les Jardins Familiaux au lieu-dit Les Champagnolles ; il comprend 40 arbres fruitiers (abricotiers, amandiers, cerisiers, cognassiers, figuiers, nashis, nectarines, prunus, néfliers, pêchers, poiriers, pommiers, pruniers) et 180 arbustes (cassis, groseilles, framboises, mûres, ...) ; les variétés ont été choisies afin d'étalonner la floraison et la fructification pour attirer de façon optimale les pollinisateurs sur le site dans son ensemble et de favoriser la biodiversité. Le verger a été inauguré en juin 2024 et quelques fruits s'annoncent déjà pour cet été, l'occasion d'organiser quelques cueillettes conviviales (voir photos).

Plus récemment, 30 arbres (charmes, tilleuls, aulnes, frênes, mûriers platane et érables champêtres...) ont été plantés sur l'aire de loisirs de l'île Madame et aux abords de la rue du Bois Doucet, afin d'offrir de l'ombre et de la fraîcheur ; les arbres et arbustes ont été financés par la société Courvoisier.

- **Les rues Dogliani, Pasteur et du Général Leclerc** verront également nombre d'arbres et d'arbustes venir orner leurs bordures dans les années qui viennent.

Les arbres embellissent notre ville et abritent une grande biodiversité.

Les étendues d'herbe sont elles aussi un havre pour la microfaune ; elles facilitent l'implantation d'insectes pollinisateurs et d'espèces végétales plus fragiles.

Les services horticoles effectuent une tonte raisonnée c'est-à-dire qu'ils laissent des parties de pelouse à l'état sauvage pour favoriser la biodiversité ; et ils maintiennent des passages tondu pour la sécurité et l'accès des usagers.

Des panneaux de sensibilisation sont installés aux abords de ces zones.



Sobriété énergétique

15

Nous avons remplacé l'éclairage du centre-ville par des lampes à basse consommation (LED). La programmation d'une deuxième tranche est en cours. Dans un souci d'économie et de réduction de la pollution lumineuse, nous avons fait le choix d'éteindre la lumière en dehors des axes principaux de la ville de 23h à 5h30.

Nous avons remplacé des chaudières par du matériel plus performant et diminué la température des bâtiments publics.

16

Bornes électriques

Jarnac a fait le choix en 2017 d'implanter deux bornes doubles électriques. Nous avons été dans les premiers au niveau de la communauté d'agglomération de Grand-Cognac à les installer.

A ce jour, elles sont les plus utilisées dans le Département en nombre de recharges.

17

Optimisation de la ressource en eau

A noter que la commune nettoie les trottoirs et arrose ses espaces verts à l'eau de pluie récupérée dans des citernes mises en place autour des bâtiments publics.

18

Réduction du volume des déchets

Le ramassage des sacs noirs est maintenant 1 fois par semaine. Nous avons distribué des composteurs individuels et mise en place de composteurs collectifs en partenariat avec l'agglomération du Grand Cognac.

Nous poursuivons la mise en place de nouveaux points d'apports volontaires (PAV) dès que c'est nécessaire.

Espace jeune

Nous avons mise à disposition de l'ancien centre de loisirs à Grand Cognac afin d'y implanter un espace jeune (12-16 ans).

19

20

Skate-park

Nous avons installé de nouveaux modules au skate-park afin de le mettre aux normes, ce qui correspondait à l'attente des ados jarnacais.



Devoir de mémoire

Il nous tient à cœur de faire perdurer le devoir de mémoire sur notre commune.

Nous avons d'ailleurs proposé une formation de porte-drapeaux à nos jeunes élus du conseil municipal des jeunes. Ils participent volontiers à nos cérémonies commémoratives.

Nous en profitons pour remercier les parents qui les accompagnent.

21

22

Un deuxième CMJ à Jarnac

Le deuxième Conseil Municipal des Jeunes élu par les élèves de CM1, CM2, 6ème et 5ème dans les différents groupes scolaires de Jarnac a pris ses fonctions le 15 décembre 2023. Clara Podevin succède ainsi à Océane Payen en tant que jeune maire du CMJ. Les adjoints sont Rachel Reinard et Oscar Debry. Très investis et bouillonnant d'idées, les jeunes élus se sont engagés avec assiduité dans leurs fonctions de jeunes conseillers.

Ils suivent les pas de leurs prédécesseurs qui ont mené à bien différents projets comme l'organisation d'un défilé déguisé, une collecte de produits pour les chiens de la SPA, la diffusion d'un questionnaire sur la sécurité des piétons et des vélos aux abords des écoles, la collecte de boîtes de Noël en faveur des plus démunis, la participation au repas des aînés et aux différentes commémorations...

Elus pour un mandat de deux ans, les nouveaux conseillers se sont investis dans la vie citoyenne en assistant aux vœux du maire et en participant à la commémoration du 8 mai ; ils ont déjà organisé avec succès une collecte de produits et de matériel pour les chats abandonnés de l'association Chats au Tél.

Ils projettent maintenant de travailler sur la réduction des déchets à travers des ateliers et des visites afin de pouvoir ensuite sensibiliser l'ensemble des jarnacais ; ils aimeraient aussi mettre en place des installations à destination des plus jeunes comme des boîtes à livres pour les enfants ou des jeux de plein air à destination des adolescents.

Ils souhaitent également organiser une rencontre intergénérationnelle.



- **Maire du CMJ** : Clara PODEVIN
- **Maires-adjoints du CMJ** : Rachel REINARD et Oscar DEBRY
- **Jeunes conseillers du CMJ** : Mahé BENETEAU, Valentin BONNET, Alice CADORET BOUJUT, Ambre COUAMAIS, Gabriel COURTIN DE CHECCHI, Chiara DATCHARY, Livia DATCHARY, Marie-Lou DEBRY, Maelyne FAVENNEC COUDERC, Jules FORT IMPERAS, Antoine GRIMBERT, Nathéo HASSELWANDER, Sanaé LANGLAIS, Trévor LICHTLIN LAVAUD, Tiphaine MAILLOUX, Anaïs PODEVIN et Matthéo RICHARD.

23

Animations en centre-ville

Nous avons acquis quatre chalets en bois que nous allons mettre à disposition de l'association des commerçants afin de diversifier l'animation commerciale dans le centre-ville aux périodes de fêtes.

Le label Village Etape est reconduit pour 5 ans.

24

Interlocuteur commerçant / élu

Nous avons nommé Jean-Noël Forgit (ancien commerçant jarnacais), conseiller municipal délégué aux commerces afin qu'il soit l'interlocuteur privilégié entre les commerçants et la mairie.

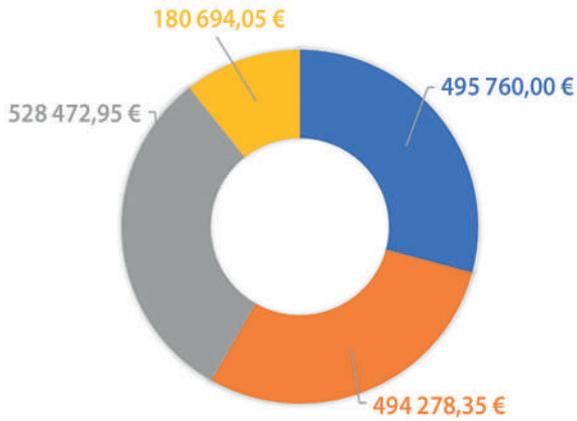
Aide à l'installation de nouveaux commerces

Nous avons mis en place une aide à l'installation pour les nouveaux commerces sur la commune ; à ce jour, 7 commerces en ont bénéficié.

25

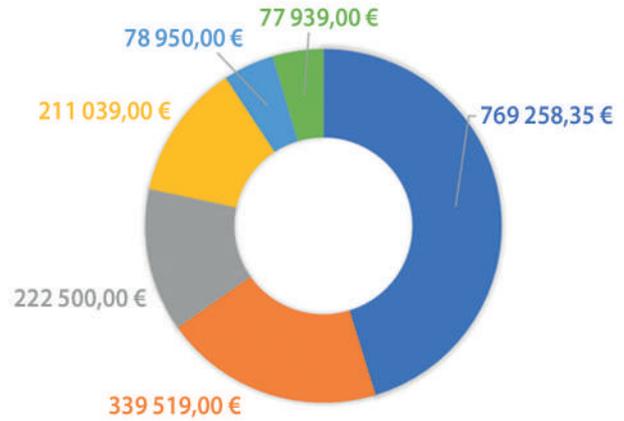
INVESTISSEMENT

RECETTES



- Autofinancement (amortissements)
- Excédent d'investissement reporté
- Subventions et dotations
- Emprunt et cessions

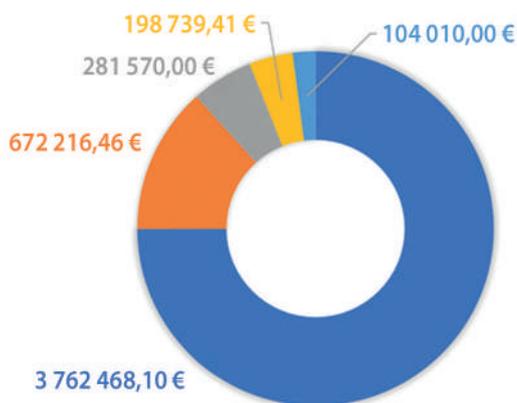
DEPENSES



- Travaux et aménagements de voirie et réseaux
- Travaux bâtiments
- Remboursement capital emprunt
- Eclairage public
- Achats de matériel
- Versement Grand Cognac

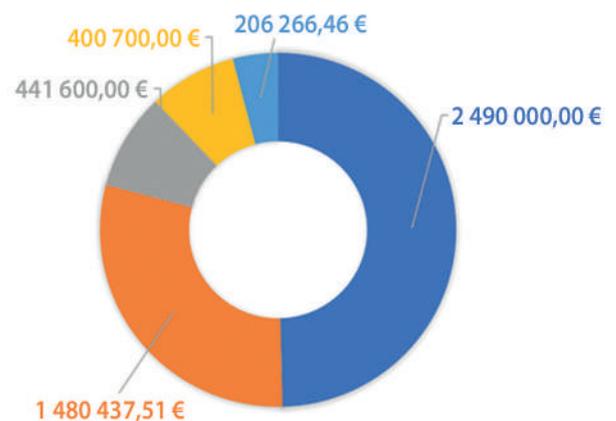
FONCTIONNEMENT

RECETTES



- Impôts et Taxes
- Dotations et participations
- Produits de services
- Excédent de fonctionnement reporté
- Autres produits

DEPENSES



- Charges de personnel / service à la population
- Frais généraux et démocraties locales
- Entretien bâtiments et espace public, et développement durable
- Education et solidarités



**Notre expertise au service
des particuliers et des professionnels**

LAVAGE AUTO
ÉCOLOGIQUE

SMART REPAIR
SOLUTIONS

LAVAGE

- Lavage auto écologique <
- Nettoyage Intérieur/Extérieur <
- Préparation VORN/PL <

FINITIONS

- Rénovation optiques de phares <
- Lustrage/Polissage carrosserie <
- Réparation jantes alu <
- Réparation cuirs et tissus <

Thomas FAVRIOUX
06 26 69 08 02

4, chemin du Pont Renaud - 16130 GENSAC-LA-PALLUE
cognac@ecolave.fr - www.ecolave.fr  

Restaurant du Château & Hôtel Ligaro à Jarnac

Ludovic Merle

Boutique hôtel + appartements
Restaurant gastronomique
Traiteur pour toutes vos occasions
Salles de séminaires

05 45 81 07 17 / 05 45 32 71 38
www.hotel-ligaro.com
www.restaurant-du-chateau.com



*Les Pilotis
du Cognac*



L'endroit rêvé pour se détendre, se ressourcer et découvrir notre belle région

Espace détente - Jacuzzi - Sauna
Prestation thérapeutique à la demande - Salon cocooning
Ouvert à l'année - sans obligation d'hébergement
carte cadeau

20 Route de la Petite Champagne - 16200 Bourg-Charente
Port. 06 82 81 61 25 - Tél. 05 45 35 20 71
Email : lespilotisducognac@orange.fr - www.lespilotisducognac.com



BOULANGERIE • PÂTISSERIE
CHOCOLATIER • SNAKING

*Pour votre pain quotidien
comme pour tous les événements
de la VIE...*

**L'instant
Gourmand**

5, rue des Moines - 16200 JARNAC -  05 45 81 00 56

► RÉHABILITATION de friches commerciales

Nous avons eu l'opportunité de faire disparaître des friches commerciales grâce à l'installation de nouvelles enseignes.

Vous avez vu l'arrivée du magasin Action et verrez bientôt le déplacement et l'agrandissement du magasin Lidl.

► Reconstruction ou rénovation de la GENDARMERIE

Suite à la visite du Général de région et le constat de la vétusté des locaux administratifs et des logements et dans le souci de conserver ce service public à Jarnac, nous nous sommes portés acquéreurs d'une friche attenante à la gendarmerie.

Un projet est à l'étude dans le cadre du programme national «Petites villes de demain».

Dans le cadre de cette reconstruction, une partie sera consacrée à des logements à loyer modéré.

► STATIONNEMENT Réglementé

Le stationnement réglementé va reprendre ses droits en centre-ville :

Le haut de la place du château et la place du Baloir restent en zone bleue, limitée à 2 heures. Les parkings côté Courvoisier et celui en face du tabac passeront en zone bleue de 8h00 à 13h00 du mardi au samedi.

Cet aménagement sera mis en place après information et devrait voir le jour avant la fin 2024.

► Projet ÎLOTS DE FRAÎCHEUR

Nous avons fait une étude dans le cadre de Petites Villes de Demain qui nous a conduit à mettre en place des ombrières pour cet été rue du Portillon et Grand'rue.



Les prochaines installations se feront place de l'Ancien Marché, ainsi que dans les écoles et partout où il sera possible de les installer.

► Ancienne école JULES FERRY



Dès que les finances le permettront, nous mettrons aux normes les anciennes salles de classe pour les transformer en cellules commerciales. Deux cellules seront réservées à des boutiques à l'essai.



MUSÉE DES MAQUETTES (grands travaux)

En 2022 une réunion était organisée à la Maison Natale François Mitterrand en présence du Sous-Préfet, de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), d'une conservatrice de la Cité de l'architecture et du patrimoine de Paris, pour étudier le transfert de la donation et du musée des maquette à la Maison Natale. Le constat avait été fait, que seule la donation serait déplacée.

Le musée des maquettes n'ayant pas fait l'objet d'écrits sur son déplacement à Jarnac à l'époque, il n'a pas d'existence légale. Nous avons tout de même consulté le département de la Charente et l'agglomération de Grand Cognac pour savoir si nous pouvions le garder en Charente ; malheureusement cela n'a pas été possible du fait que nous n'avions pas d'école d'Architecture.

Après réflexion et demande de la DRAC, de la Cité de l'architecture et du patrimoine de Paris, nous avons pensé qu'il serait plus utile aux étudiants en architecture.

SUBVENTIONS ACCORDÉES

dans le cadre du programme «Petites villes de demain»

■ Etude îlot de fraîcheur	8 000€
■ Fond friche ancienne caserne	199 000€
■ Ingénierie sur la création d'une cantine centralisée	20 000€
■ Ingénierie reconstruction gendarmerie et logements à loyers modérés	23 800€
■ Fond friche gendarmerie	190 000€
■ Poste chargé de mission	162 000€ sur 3 ans
■ Logements vacants et habitat dégradés 2022-2027	160 000€

PROJETS Photovoltaïques

Nous allons mettre en place 8000 m² de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics, ce qui représentera un équivalent de production d'électricité pour 1000 foyers.

La commune bénéficiera ainsi pour les bâtiments publics d'un tarif préférentiel pendant 30 ans.

Projets Photovoltaïques



ESPACE MULTISPORT Couvert

Nous allons créer au niveau des terrains de pétanque actuels, un espace multisport qui sera couvert et des panneaux photovoltaïques seront disposés sur son toit occupant une surface de production de 2176 m².

RÉSIDENTENCE Autonome

Un projet de résidence autonome pour personnes âgées est en cours de réflexion sur Jarnac. Celui-ci pourrait se composer de 50 à 70 logements, d'une salle commune pour diverses activités et d'un restaurant ouvert vers l'extérieur le midi.

Ce lieu ne sera pas une résidence médicalisée. Nous négocions pour que le coût soit nul pour la collectivité, nous n'aurions que le réaménagement de la voirie à notre charge.

MAISON FUNÉRAIRE

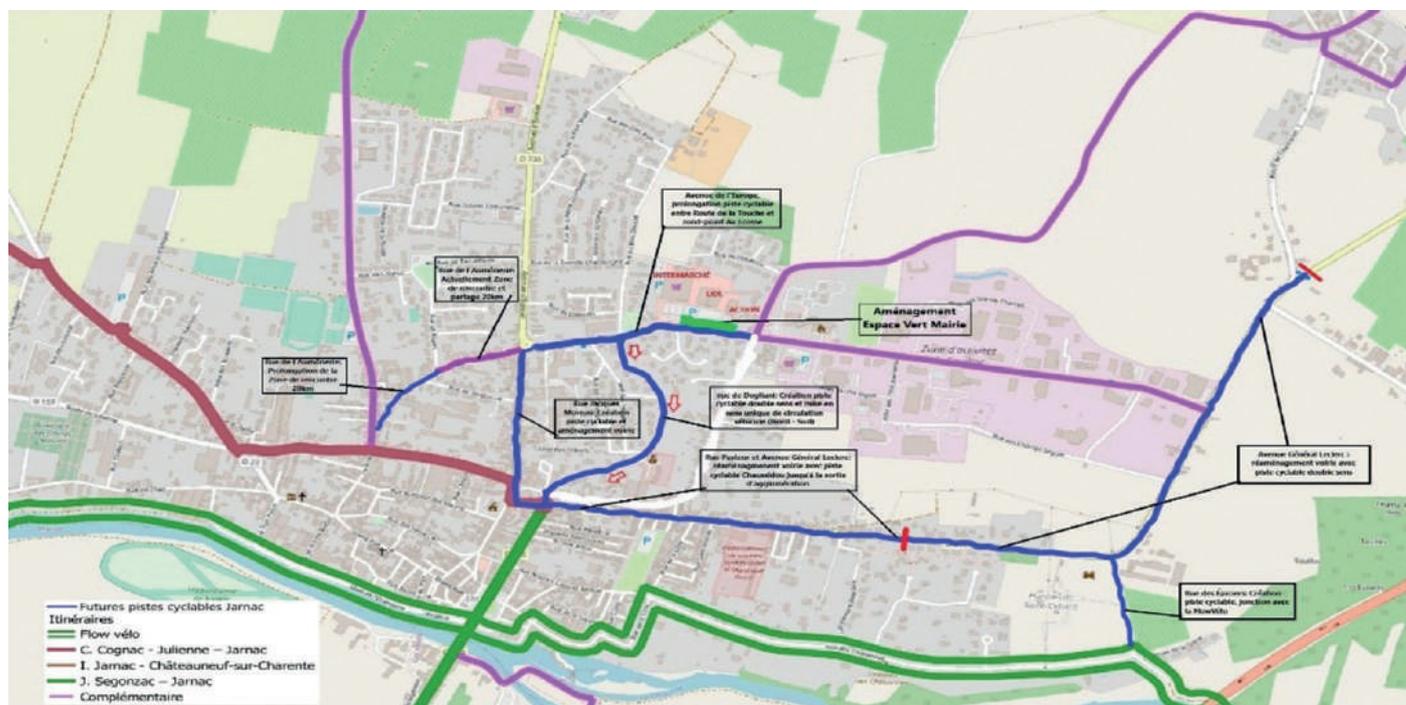
Une maison funéraire devrait s'installer à Jarnac dans les deux années qui viennent.

Cette maison comporterait deux chambres funéraires et un parking.

PISTES CYCLABLES, FLOW VÉLO

La Flow Vélo a été matérialisée dans les rues de Jarnac et sur les quais.

Les bords de Charente ont été stabilisés afin d'accueillir au mieux les nombreux cyclistes qui empruntent cette voie cyclable (25 000 passages par an). Après le réaménagement de la Flow Vélo, nous travaillons sur les connexions avec celle-ci pour l'aménagement des rues Pasteur, avenue Leclerc, rue Dogliani, rue Jacques Moreau et rue de Condé.



Un abri sécurisé pour vélos sera installé sur la place du Château, celui-ci permettra de mettre les vélos en sécurité. Il sera autonome, alimenté par des panneaux photovoltaïques.

Des bornes électriques pour vélos seront aussi déployées dans la ville.



ANALYSYS

DEPUIS 1991

Votre Partenaire pour le Traitement des Eaux Industrielles

VENTE - INSTALLATION - CONSEILS

- ADOUCISSEURS
- OSMOSEURS
- ANALYSES D'EAU
- MATÉRIEL DE TRAITEMENT
- PRODUITS FORMULES
- MATÉRIEL DE TRAITEMENT

67 avenue de l'Europe - ZI de Souillac
16200 Jarnac

05.45.35.08.74

infocontact@analysys-france.fr



SAS ANALYSYS - 67 Avenue de l'Europe 16200 JARNAC - Siret 381 037 795 00048



2024



**GARAGE PEUGEOT
JARNAC**

L. MARTIN

05 45 81 18 35

du lundi au jeudi 8h-12h/14h-18h
le vendredi 8h-12h/14h-17h



83, av. d'Ecosse
16200 JARNAC

Institut Pao-Yin

Paola Baldaia

Kinésiothérapeute - Magnétiseur

Yoga du visage - Aromatologie
Massages & drainages - Anti-âge
Huiles essentielles

Sur rendez-vous au

06.75.82.24.90

baldaipaola7@gmail.com

24 avenue d'Écosse - 16200 Jarnac

CENTRE D'EXPÉRIENCES HINE



APPELLATION
COGNAC
FINE
CHAMPAGNE
CONTRÔLÉE



RESERVATION
+33 (0)5 45 35 59 59
www.hine.com

Savez-vous que **cognac** et **fromage** font bon ménage?
Vous êtes-vous déjà senti l'âme d'un **chef**, d'un
mixologue, ou d'un **historien** du cognac?
Connaissez-vous seulement la puissance du «**cru**»?
Jeune de 260 ans, la Maison Hine vous ouvre ses
portes à Jarnac le temps d'**expériences exclusives** et
d'**ateliers** à vivre chez Hine et nulle part ailleurs.

DECOUVREZ DU TOUT À
COMMENCER.

EXPÉRIEZ NOTRE
MAISON

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

SARL SABOURAUD



Scierie / Fabrication de palettes et caisses en bois
Recyclage / Tri et réparation de palettes
Vente aux entreprises et aux particuliers

📍 35, route de la Pallue - 16130 GENSAC-LA-PALLUE - 📞 **05 45 35 93 33**

✉ philippe.sabouraud@wanadoo.fr - 🌐 www.sabouraud-palette-gensac.fr

Pour un projet de rénovation de votre logement,
n'hésitez pas à contacter **GRAND COGNAC RENOV'**

GRAND **COGNAC** RÉNOV'

UN PROJET DE RÉNOVATION DE VOTRE LOGEMENT ?

GRAND **COGNAC** RÉNOV'

le service public pour mieux rénover votre logement !



INFORMATIONS ET PRISE DE RENDEZ-VOUS

05 17 22 82 50

grandcognacrenov@grand-cognac.fr



GRAND-COGNAC.FR

- ▶ vivre et participer
- ▶ améliorer son logement



avec



Rappel au civisme pour le maintien de notre ville propre :

(Rappel de l'arrêté concernant le nettoyage du trottoir devant sa maison, et rappel de l'amende pour le non-ramassage des crottes de chiens :



REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE JARNAC (16200) - CHARENTE

ARRETE MUNICIPAL

PORTANT REGLEMENT GENERAL SUR L'HYGIENE, LA PROPRETE ET LA SALUBRITE PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE JARNAC

N°ordre : JARNAC / 2016 / PM/ 170

Le Maire de Jarnac,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales L.2122-28, L.2212-1, L.2212-2 et suivants ;
Vu la Loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
Vu le Code Pénal et notamment les articles 131-13,322-1, R.610-5, R.632-1 à R.635-8 et R.644-2 ;
Vu le Code de la Route et notamment les articles R.110-1, R.411-1 à R.411-32, R.412-44 et suivants ;
Vu le Code de Santé publique et notamment les articles L. 1311-1, L.1311-2, L.1312-1, L.1312-2 ;
Vu le Code de la famille ;
Vu le Code de l'Environnement notamment l'article L.541-3 ;
Vu le Code rural notamment les articles L.211-11 à L.211-17, L.211-20 à L.211-25 ;
Vu le décret n°96-596 du 27 juin 1996 relatif à la lutte contre la rage ;
Vu la circulaire interministérielle du 14 juin 1989 relative aux règles d'hygiène ;
Vu l'arrêté préfectoral du 26 septembre 1985 modifié portant règlement sanitaire départemental ;
Vu les arrêtés municipaux du 22 juin 1967 réglementant l'usage des trottoirs à l'intérieur de l'agglomération, du 8 juin 1983 réglementant la circulation dans la zone piétonne, du 4 octobre 2013 réglementant la circulation et le stationnement dans l'agglomération
Vu les délibérations du conseil municipal en date du 22 février 2016 instaurant des frais d'enlèvement et de nettoyage pour les ordures ménagères et les encombrants.
Considérant qu'il appartient au Maire d'assurer concurremment avec les autres autorités compétentes la salubrité et l'hygiène publique en publiant et en appliquant les lois et règlements de la police et en rappelant les concitoyens à leur observation, d'une part
Considérant qu'il appartient au Maire de prendre dans les domaines de sa compétence les mesures appropriées pour préserver la salubrité et la santé publiques en complétant et précisant, sur le plan local, les dispositions des lois et règlement en vigueur, d'autre part

ARRETE

TITRE I : PROPRETE URBAINE

Article 1 - ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET DES CANIVEAUX

Les services municipaux réalisent un nettoyage régulier de la voie publique. Toutefois, en dehors de ces actions, l'entretien des trottoirs et des caniveaux incombe aux occupants des immeubles riverains de la voie publique.

Dans les voies livrées à la circulation publique, les propriétaires et occupants des immeubles riverains, sont tenus de maintenir ou de faire maintenir en bon état de propreté :

- les trottoirs sur toute leur largeur, au droit de leur façade ou clôture ;
- s'il n'existe pas de trottoir, un espace de 1,50 mètre de largeur, au droit de leur façade ou clôture.

Le nettoyage incombant aux riverains concerne le balayage, le désherbage et le démoussage des espaces concernés.

Le désherbage doit être réalisé par arrachage, binage ou tout autre procédé approprié.

Les saletés et les déchets collectés par les riverains lors des opérations de nettoyage doivent être ramassés et traités avec les déchets ménagers ou déchets verts, conformément à la réglementation applicable. Il est expressément défendu de pousser les produits de ce balayage dans les bouches d'égout ou avaloirs.

En automne, lors de la chute des feuilles, les riverains sont tenus de balayer les feuilles mortes, chacun au droit de sa façade. Les feuilles ne doivent pas être poussées à l'égout, les tampons de regard et les bouches d'égout devant demeurer libres.

Article 2 - ENTRETIEN DES FACADES ET DES CLÔTURES

Les façades des constructions riveraines des voies publiques ainsi que les clôtures établies à l'alignement doivent être maintenues en bon état d'entretien et de propreté.
Les clôtures doivent respecter les servitudes de visibilité prévues au code de la voirie routière.

Article 3 - ENTRETIEN DES TERRAINS ET DES PLANTATIONS (en bordure des voies publiques)

Les propriétaires et les occupants d'un immeuble sont tenus d'assurer dans le cadre de leurs obligations respectives, un entretien satisfaisant des bâtiments et de leurs abords.
Les travaux d'entretien doivent être exécutés périodiquement et toute détérioration imprévue de nature à porter un préjudice à la santé des personnes doit faire l'objet d'une réparation au moins provisoire.

Les terrains non bâtis situés à l'intérieur de l'agglomération (hameaux) contigus à un terrain bâti doivent obligatoirement être maintenus dans un état de propreté permanent, notamment par la destruction des ronciers, l'entretien des plantations, l'enlèvement des décombres et de tout objet hors d'usage, de façon à ce que les terrains ne puissent favoriser la prolifération des animaux nuisibles pouvant présenter un danger pour les personnes ou la salubrité publique.

Toute infraction aux présentes prescriptions pourra être sanctionnée conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

Après mise en demeure, il pourra être procédé à la remise en état du terrain, au besoin en procédure d'urgence dans les conditions à l'article L.1311-4 du Code de la Santé Publique, aux frais, risques et périls des contrevenants.

Dans l'intérêt de la circulation et de la conservation de la voie publique, les branches, racines et haies qui progressent sur les voies communales doivent être coupées à l'aplomb des limites de la voie publique.

Les distances de plantation à l'intérieur des propriétés privées ne peuvent être inférieures à 2 mètres de la voie publique lorsque les végétaux font plus de 2 mètres de hauteur.

Les plantations doivent respecter les servitudes de visibilité prévues au Code de la Voirie routière.

A défaut de l'entretien et de l'élagage nécessaire par les propriétaires ou les occupants, il peut y être pourvu d'office par la commune, après mise en demeure non suivie d'effet, aux frais des propriétaires ou des occupants.



VILLE
DE
JARNAC



INFRACTION 26512
Abandon de déjection hors des emplacements autorisés.
R.541-76-1 du Code de l'Environnement
R.634-2 du Code Pénal

CONTRAVENTION
135 euros

ENSEMBLE, RESPECTONS NOTRE VILLE

SERVICES
ET SOINS
AUX
SÉNIORS

ADMR

— pour tous, toute la vie, partout —

27, rue Ernest Merlin
16200 JARNAC
05 45 35 37 83
jarnac@fedel6.admr.org

ACCOMPAGNEMENT
DU
HANDICAP

ENTRETIEN
DE LA
MAISON

ENFANCE
ET
PARENTALITÉ
DES SÉNIORS
ET HANDICAP

8h30 - 12h30 du lundi au vendredi
13h30 - 16h30 le lundi, mardi et jeudi



Aménagement extérieur

Démolition

Assainissement

**Création et réfection
de chemin**

**ZA de Fontainebleau
25 rue de Plaizac
16200 SIGOGNE
05.45.83.04.74**

Revêtement

VRD

Studio Photo de Jarnac
CRÉATEUR DE SOUVENIRS VISUELS.

Photo Studio, à domicile
ou en extérieure ...



Portrait, Famille, Animaux
Grossesse - Naissance,
Mariage et événements de famille
Tirage d'art
Location borne selfie

26, Grand'rué,
16200 Jarnac
09 54 67 16 51

studio_photo.de.jarnac
studiophotojarnac
contact@studiophotojarnac.fr



**E.I. Sébastien
GOUPILLAT**

**Mécanique Générale
ENTRETIEN / DÉPANNAGE
MOTOCULTURE**

06 34 56 44 33

« Chez Ferchaud »
16120 ERAVILLE

BRICOMARCHÉ
MAISON - JARDIN

73, avenue de l'Europe
JARNAC
05 45 83 15 82



**1 mois offert pour tout nouvel adhérent
avant le 31 août - Accessible à tous**

Tous les objectifs peuvent être atteints
Bien-être • Santé • Dépassement de soi

14, rue Ranson - 16200 FOUSSIGNAC
crosstraining.jarnac 06 68 54 68 32

17h30 à 21h du lundi au vendredi
le matin 10h à 13h lundi, mercredi, samedi

OPTIQUE LIBERTÉ

La 2^e paire avec verres progressifs solaires à 1^e€



11 place du château 16200 Jarnac
05.45.36.59.99

ÉTABLI EN 1853

LOUIS ROYER

COGNAC

Retrouvez la boutique au
27-29 rue Chail, 16200 Jarnac

05 45 81 02 72

Mise en place **DU DISPOSITIF CANTINE À 1 €**

Ce dispositif vise à permettre aux enfants issus des familles les plus modestes d'accéder à la cantine pour un euro maximum.

Pour en bénéficier les communes éligibles sont tenues de répondre à certains critères et conditions, comme la mise en place d'une grille tarifaire calculée en fonction du quotient familial.

La décision a été votée au Conseil Municipal du 5 février 2024 et sera effective à la rentrée scolaire prochaine.

Mise en place **DE LA MUTUELLE COMMUNALE**

Le 5 février 2024, le Conseil Municipal a voté en faveur d'un appel à partenariat pour la mise en place d'une mutuelle communale. En effet en raison de l'augmentation des tarifs et de la baisse des remboursements, un grand nombre de français ne souscrit plus à une mutuelle de santé. Cette problématique inquiète notre municipalité.

La mise en place d'une mutuelle communale permettra de favoriser le recours aux soins en facilitant l'accès à une complémentaire de santé. Suite à l'appel à partenariat, la mutuelle MBA a été retenue, une réunion publique d'information aura lieu le 3 juillet 2024.

LOI EGALIM

La loi EGALIM complétée par la loi Climat et Résilience a défini l'objectif de garantir au moins 50% de produits durables et de qualité dont au moins 20% d'aliments bio dans les repas servis en restauration collective.

Les écoles de Jarnac grâce aux soins apportés par les cuisinières et le service éducation répondent aux exigences de la loi en préparant des repas appétissants et respectueux de la santé des enfants.

ESPACE FRANCE SERVICES

en partenariat avec l'Agglomération de Grand Cognac



**France
services**

16 rue Dogliani – 16200 JARNAC
05 86 19 00 30

Les horaires d'ouverture :

Lundi : 10h - 12h / 14h - 17h
Mardi : 9h - 12h / 14h - 19h
Mercredi : 9h - 12h
Jeudi : 9h - 12h / 14h - 17h
Vendredi : 9h - 17h

Nombre d'accompagnements en 2023 : **4664**

42% des usagers sont jarnacais.

41% des usagers ont plus de 62 ans.

Les thématiques les plus abordées :

- Les impôts
- La retraite
- Les demandes d'immatriculation de véhicule
- Les demandes liées à la solidarité et insertion (RSA, Prime d'activité)
- Les permis de conduire

Les permanences assurées par différents partenaires dans les locaux de France Services Jarnac

• **DGFIP** : toute question liée aux impôts

• **Ministère de la justice :**

SPIP : Service Pénitentiaire Insertion et Probation
- Conciliateur de justice : conciliation à l'amiable
- CIDFF (Centre d'Information pour le Droit des Femmes et des Familles) : conseil juridique pour les problématiques familiales (séparation, garde d'enfants, pension alimentaire...).

Partenaires locaux avec des permanences à France Services Jarnac :

- Mission Locale : accompagnement jeunes 16-25 ans
- APEJ : Suivi RSA, Psychologue, Mobilité
- UDAF – médiation familiale
- Point Conseil Budget (UDAF)
- APV (Assistance au Parcours de Vie) – problématiques liées au handicap
- Locappart (Charentes Habitat Jeunes)
- Grand-Cognac Renov : Conseiller France Renov agréé par le Ministère de la transition écologique
- Conseillère numérique : aide à la manipulation des outils numériques (ordinateur, tablette, smartphone)

Dans un contexte financier difficile, la commission sport a poursuivi ce qui avait été entrepris au mandat précédent. Les conditions d'accueil et de pratique des multiples activités ont été améliorées.

Nos associations sportives, grâce à un encadrement de qualité se trouvent toutes classées parmi les meilleures du département en effectif ou résultat. L'investissement des licenciés dans leurs différentes disciplines et une gestion rigoureuse y contribuent largement.

Cette première partie de mandat nous aura permis d'améliorer les conditions de pratique de nos sportifs avec notamment, au stade, la création de la salle omnisports qui accueille principalement le rugby, la rénovation des vestiaires du tennis, l'éclairage de la piste d'athlétisme, l'installation de l'arrosage intégré du terrain annexe (utilisé par le rugby) et le renouvellement des tapis de réception de la salle de gym qui n'offraient plus la sécurité nécessaire. Nous avons procédé à la rénovation de la couverture du dojo. Le skate-park a été revu et de nouveaux modules ont été installés.

Enfin, les associations sportives ont participé à l'effort financier demandé par la commune pour contribuer à la maîtrise du budget de 2023, par une baisse de 50% de leurs subventions. Pour 2024, celles-ci ont été reconduites selon les critères habituels.

De nombreuses manifestations sont organisées tout au long de l'année. Certaines depuis longtemps comme le tournoi Patrice Guicheteau, le grand prix de Canobus, la nocturne cycliste, la randonnée pédestre ou le Marathon du Cognac. De nouvelles épreuves ont vu le jour dernièrement : la journée Cultu'raid, la Flow des Gabarriers, les différents tournois de football, rugby et basket ou la nage en eau vive. La vie sportive jarnacaise est riche de ces événements.

La ville accompagne toutes ces manifestations par des prêts de matériels, suivant les disponibilités ainsi que la mise à disposition de personnels des services techniques pour les préparations, installations et rangement. Elle les accompagne aussi par le biais de subventions événementielles ou exceptionnelles. Certaines manifestations ne pourraient pas accueillir autant de participants sans cet accompagnement.

Cette vie sportive se caractérise aussi par les effectifs de ces associations qui regroupent chaque année près de 2.000 licenciés dont la moitié sont des mineurs.

À noter que le club de foot a dépassé les 400 licenciés, accueilli en stage les joueuses professionnelles des Girondins de Bordeaux, a repris le challenge Paul Forgit, maintenu le challenge Patrice Guicheteau et créé le tournoi féminin. Facilité par les magnifiques installations de Grand Cognac.

La Flow des Gabarriers, épreuve de nage en eau vive sur une distance de 30 km a vu le jour en 2023 avec le départ des 17 km à Jarnac.

Family Sports & Chill, association nouvellement créée a organisé un nouveau concept de compétition sportive sur une journée alliant course à pied, vélo, canoé, etc. avec des animations pour grands et petits.

Des compétitions de pétanque auront lieu pour la première fois en nocturne.

Si certaines associations ont vu leur activité s'arrêter comme le roller, MB dance, la lutte olympique et le vélo club, d'autres ont vu le jour tel le Family Sports & Chill, Cani des Anges et le club de twirling.

Des actions citoyennes ont aussi été entreprises par jeunes et anciens sur terre et dans l'eau avec le ramassage des déchets, par le club de football, la pêche et autres.

Des associations ont changé de présidents que nous remercions pour leur investissement et d'autres ont pris leur place. Nous les encourageons à poursuivre l'œuvre de leurs prédécesseurs.

Nous continuons les investissements dans nos infrastructures avec principalement quatre projets plus ou moins avancés : la création d'un bâtiment multisports près des terrains de pétanque, la rénovation des aires d'élan des sautoirs en longueur et hauteur. Le plafond du dojo va être changé, accompagné d'un coup de peinture murale. Enfin, l'ancien logement de fonction du gardien du stade sera réhabilité au profit du basket qui le partagera, en fonction des besoins, avec les clubs voisins (athlétisme, gym, ...).





Jarnac Sports met en place lors des vacances scolaires des stages multisports, qui rencontrent toujours un franc succès avec en moyenne 30 enfants.

Nous organisons également des stages de premiers secours et de recyclage pour les bénévoles des associations jarnacaises.

2022 s'est tenue la première soirée des bénévoles qui a réuni 250 personnes autour d'un repas et d'une animation musicale.



Dans le cadre d'Octobre Rose, avec le soutien de la mairie, Jarnac Sports organisera une marche au profit de la lutte contre le cancer du sein et l'ensemble des associations jarnacaises sont invitées à y participer.

DIMANCHE 20 OCTOBRE
OCTOBRE ROSE A JARNAC

AGIR ENSEMBLE CONTRE LE CANCER DU SEIN

Marche 6 km (accessible à tous)
RDV 9h15 Salle des Fêtes de Jarnac

Participation 5€ minimum (bénéfices au profit de la ligue contre le cancer du sein)
 Gratuit - 12 ans

Lâcher de ballons, Flash mob, Espace santé

Verre de l'amitié offert par la mairie

Avec la participation des associations Jarnacaises

Mets du rose et rejoins-nous !

JARNAC SPORTS **VILLE DE JARNAC**

Infos au 06 30 86 16 08
 Inscriptions sur place

LA LIQUE CONTRE LE CANCER



JARNAC



Dès 19h
Animations Banda
et twirling

23h
Feu d'artifices
"Les Jeux Olympiques"

14 JUILLET 2024

Repas
à partir de 19h
(Réservations auprès de
Sophie au 06 89 54 35 43)

MENU 15€

Melon
Jambon grillé - frites
tartelette
eau ou vin

+ buvette & restauration
rapide



Depuis 2 ans nous avons souhaité optimiser l'utilisation de la salle des Foudres située sur le quai de l'Orangerie (à proximité du centre-ville) en proposant une programmation variée, riche et accessible.

Cette salle style café-concert d'une capacité de 120 à 190 personnes, nécessite moins de ressources énergétiques que l'auditorium et permet la diffusion de spectacles dans une ambiance familiale et conviviale.

La programmation du service culturel mêlant jeunes talents régionaux et artistes plus confirmés, (Jarnac Comedy-Club, festivals jeune public Anim'Hiver et Anim'Automne, concerts et spectacles divers) connaît une fréquentation croissante et nous nous en félicitons !

Merci à vous !

Merci également au Conseil Départemental qui accorde régulièrement son soutien financier à notre programmation, ainsi qu'aux différentes associations Jarnacaises qui se relaient pour la tenue du bar dans cette salle en pleine expansion !

La culture à Jarnac c'est aussi les manifestations extérieures (Quartiers en fête, feu d'artifices du 14 juillet, etc.), les festivals (Blues Passions, les 3 Coups de Jarnac, Prise de Paroles, Piano en Valois etc.), le cinéma et les grands spectacles à l'auditorium, les concerts à l'église, les expositions à l'Hôtel Renard, etc. Sans oublier toutes nos associations qui proposent la pratique amateur aux Jarnacais.

Merci à tous !

🎵 Tenez-vous au courant des manifestations de votre ville en vous inscrivant à la newsletter via newsletter@ville-de-jarnac.fr

LA VILLE DE JARNAC ET LA COMPAGNIE PAS PAR HASARD PRÉSENTENT

28 JUIN RESIDENCE MEDICO-SOCIALE
Yoë Musique
Quintette médusés
18h30

19 JUILLET SUIVRE LA TOUCHE
MARGUERITE
Cie. Danzasolo
18h30

26 JUILLET PLACE CHARLES DE GAULLE
POUT OUI VIVRONS MONSIEUR PIE
Cie. De Bagat
18h30

APERÔ OFFERT PAR LA VILLE

GRATUIT & POUR TOUTE LA FAMILLE

QUARTIERS en fête 2024

SERVICE CULTUREL : 05 45 81 47 34

LE PROGRAMME DE LA SAISON 5

LES 3 COUPS DE JARNAC
FESTIVAL DE JARNAC

SAISON 5
23 JUILLET - 10 AOÛT 2024

JUILLET

MARDI 23 et MERCREDI 24 19H30 - Château de Bouteville
MOZART MON AMOUR Christophe Becker

JEUDI 25 - 19H30 - Auditorium de Jarnac ou Château de Bouteville
LE BARBIER DE SÉVILLE Roumanoff

SAMEDI 27 - 19H30 - Auditorium de Jarnac
UNE LEÇON DE PIANO AVEC CHOPIN Pascal Broyel

DIMANCHE 28 - 19H30 - Auditorium de Jarnac
PAUVRE BITOS Yves Assolât

LUNDI 29 - 19H30 - Auditorium de Jarnac
VINGT-QUATRE HEURES DE LA VIE D'UNE FEMME Sylvie Zevy

MARDI 30 - 19H30 - SEGOZAC - Chai Eiffel Frappin
LE SECRET DU TEMPS PLIÉ Gaëlle Rousselle

MERCREDI 31 - 19H30 - Auditorium de Jarnac
PASCAL DESCARTES
L'ENTRÉE DE M. DESCARTES AVEC M. PASCAL LE JEUNE
Jean-Claude Brault

AOÛT

JEUDI 1 - 19H30 - Théâtre de Cognac
LE CID Corailly

VENDREDI 2 - 19H30 - Auditorium de Jarnac
ELDORADO 1528 Aïda Moungy

SAMEDI 3 - 19H30 - Auditorium de Jarnac
OPÉRAPIÉCÉ Jeanne Bazin et Marion Lopez

DIMANCHE 4 - 19H30 - Auditorium de Jarnac
MORT À CRÉDIT Louis-Ferdinand Céline

LUNDI 5 - 19H30
Salle des fêtes - Châteauneuf-sur-Charente
JULIETTE, VICTOR HUGO MON FOL AMOUR
Patrick Bédout

MARDI 6 - 19H30 - Auditorium de Jarnac
LES FOUS NE SONT PLUS CE QU'ILS ÉTAIENT Edouard Ancelet

MERCREDI 7 - 19H30
Auditorium de Jarnac
LA DOUBLE INCONSTANCE Marivaux

JEUDI 8 - 19H30 - Auditorium de Jarnac
TOUTE UNE VIE SANS SE VOIR
Stéphane Clément Besson

VENDREDI 9 - 19H30 - Auditorium de Jarnac
CHERCHE PIANO AQUEUX POUR JOUER LA TRUITE DE SCHUBERT
François Blanche et Pierre Duc

SAMEDI 10 - 19H30 - Auditorium de Jarnac
LE SCHPOUNTZ Marcel Paprot

Conférence débat
MERCREDI 24 JUILLET - 10H30
Dial Bona Pascal à Jarnac
POLITIQUE : LE GRAND THÉÂTRE !
avec Christophe Becker, François de Closets & Guillaume Tubert, animé par Jacques Langlais

Conférence
MARDI 9 AOÛT - 10H30
Séminaire - Salle des fêtes
DES DINOSAURES SOUS LA VIGNE
Jean-François Thourgnol

Lectures
MARDI 30 JUILLET - 10H30
Château de Lantier
SOMISE, OU L'HISTOIRE DE JACQUELINE ET BLAISE PASCAL
de Christine Orban

SAMEDI 3 AOÛT - 10H30
Logis de Commarville
LE FAVORI
de Marie-Catherine de Villotter

Chères Jarnacaises, Chers Jarnacais,

Le principal conseil municipal de l'année a eu lieu, celui du vote du budget 2024 de la ville de Jarnac.

A cette occasion, nous nous attendions à ce que le maire présente au conseil et aux Jarnacais son bilan de mi-mandat, exercice visant à exposer notamment les projets déjà réalisés, ceux en cours, le respect ou non des engagements de campagne et surtout l'évolution de la situation financière de notre ville. Globalement nous n'avons eu droit qu'à de l'autosatisfaction, des affirmations péremptoires, un refus du débat et peu de réponses à nos différentes questions posées par écrit ou à l'oral.

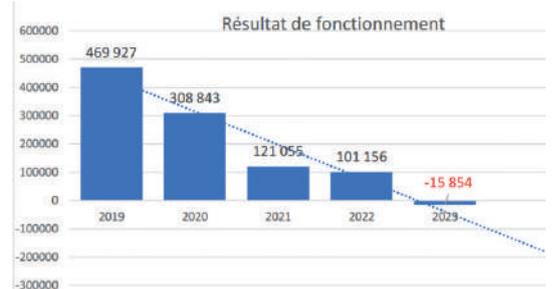
Où sont la démocratie, la transparence, l'échange et même le respect vis à vis des électeurs ?

Pourtant les éléments chiffrés sur lesquels nous nous sommes appuyés pour poser nos questions et exprimer nos inquiétudes sont des chiffres qui nous sont donnés par le Maire en commission finances.

Quelques exemples :

Le résultat financier entre nos recettes et nos dépenses de fonctionnement est en baisse constante depuis quelques années. Il est carrément négatif en 2023 : -15.854€, du jamais vu !

Soit, les dépenses énergétiques ont beaucoup augmenté en 2023 (+326.000€), mais elles ont largement été compensées par l'augmentation des impôts (+350.000€) et par toutes les économies réalisées avec l'annulation du feu d'artifice, du repas des aînés et la baisse de 50% des subventions versées aux associations sportives.



Dans la continuité, nous n'avons plus depuis 2 ans les capacités de dégager du financement pour les investissements, alors qu'en 2019 ce sont 1.284.717€ qui pouvaient être dégagés.

Les temps sont durs, nous le reconnaissons, mais cela fait trois ans que nous n'avons cessé d'alerter sur la gestion irréfléchie et dangereuse des finances de notre commune, menée par le Maire avec, à une exception près, la parfaite complicité silencieuse et moutonnaire de son équipe. Cela fait 3 ans que le percepteur alerte également sur notre situation financière préoccupante et qu'il donne des pistes d'action dont

certaines, pourtant rémunératrices, restent invariablement ignorées. Il est tellement plus simple de se contenter d'augmenter les impôts pour contrebalancer les erreurs de gestion !

Et oui, nous aurons droit cette année encore à une nouvelle augmentation... Elle a du plomb dans l'aile la belle promesse démagogique de campagne de ne pas augmenter les impôts sur toute la durée du mandat !!

Il y avait pourtant des choses à faire pour empêcher une telle dégringolade, nous l'avons dit, redit, écrit... Le Maire a beau se féliciter et afficher une insupportable satisfaction, les méthodes ont été mauvaises et la réaction n'a pas été à la hauteur des difficultés à affronter. Les chiffres sont là, factuels, implacables.

Heureusement cette année les frais de gaz et d'électricité retrouvent un niveau normal (quasi-équivalent à 2022), alors avec les augmentations d'impôt, nous sommes en droit d'attendre que le résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 soit fortement positif, de l'ordre de 326.000€ au minimum, soit équivalent à la baisse de ces frais.

Et pouvons-nous savoir où en sont les projets dont on ne fait qu'entendre parler depuis plusieurs années et qui peinent à voir le jour ? L'avenir et la revitalisation du centre-ville lancés en 2019, les projets liés au photovoltaïque, le devenir de l'ancienne trésorerie vide depuis 2022, l'ancienne école Jules Ferry vide également, le musée François Mitterrand fermé pour la deuxième année consécutive, l'étude sur le regroupement des écoles et d'une cantine commune en centre-ville (projet dont l'intérêt ne nous semble pas évident, tant en termes de localisation que de coût, n'y a-t-il pas d'autres priorités ?) ... Pourquoi n'arrivons-nous pas à attirer de nouveaux médecins dans notre maison de santé ? Se pose-t-on seulement la question ? Ne privilégions-nous pas la rentabilité au détriment de l'offre de soin ? Avons-nous des projets innovants, tels des îlots de fraîcheurs, nécessaires pour affronter les changements climatiques à venir ? Mène-t-on une politique pour lutter contre les logements vacants et insalubres ? ...

Il est temps d'agir. Il est temps de se réveiller. Il est temps d'avoir une expertise, une vision, de la réflexion, d'écouter les conseils, car, Monsieur le Maire, votre posture de professionnel de la finance ne fait plus illusion tant elle détonne avec votre gestion qui relève manifestement de l'amateurisme.

Nous souhaitons bonne chance à Jarnac et au budget 2024 ! Mais la chance suffira-t-elle ? Nous sommes à votre disposition et vous souhaitons un bel été à tous.

Jérôme Royer, Malika Perrier, Jean-Louis Bargain, Odile PrévotEAU

Notre équipe « **Avec vous agir pour demain** » conduite par Catherine Parent est privée de moyen d'expression dans le journal communal depuis un an, puisque le dernier numéro date de juin 2023. Nous sommes heureux de pouvoir enfin nous adresser à vous, chers Jarnacais, à qui nous souhaitons le meilleur pour le dernier semestre de l'année.

Que s'est-il passé depuis ? Ce 18 mars, Monsieur le Maire présentait son budget avec une **nouvelle hausse des impôts** ! Nous déplorons le fait que les finances de la ville continuent de se détériorer. Pour la 3ème année consécutive, le receveur du Trésor Public a jugé la situation financière préoccupante, **il a renouvelé ses recommandations de réduire les dépenses**, suggéré des pistes pour des nouvelles recettes comme la taxe sur les logements vacants, conseillé la diminution des charges de personnel, etc.

Catherine Parent, élue depuis plusieurs mandats, n'avait pas connu un résultat de fonctionnement d'exercice négatif qui s'élève à **-15000 € en 2023** ; malgré l'augmentation des impôts (+349000 €), la diminution de 50 % des subventions aux Associations (-35000 €), l'annulation du feu d'artifice et du repas des Aînés. Qu'en serait-il sans la dotation de solidarité (non obligatoire) de 217000 € versée par Grand Cognac ? Il est difficile de comprendre ce résultat négatif, l'augmentation de l'électricité (+326000 €) ne saurait expliquer cette situation ! Cette majorité municipale semble conduire notre ville dans un abîme dont on ne se relèvera qu'avec des sacrifices pour les familles jarnacaises !

Malgré ce budget dispendieux, que constatons-nous et que se passe-t-il à Jarnac ?

Le centre-ville continue de mourir... Pourtant, Jarnac est éligible à l'opération Cœur de Ville. Elle peut bénéficier de subventions pour des projets innovants. Qu'en est-il ? Lorsqu'on interroge le premier adjoint, il ne parvient pas à fournir des réponses claires !

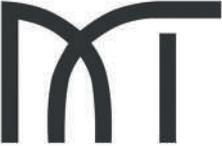
Nous espérons que nous ne passerons pas à côté de ces aides financières nécessaires pour revitaliser notre ville et pour soutenir les initiatives des commerçants et des associations. On peut s'étonner que « Jarnac Athlétisme » qui avait proposé une course en centre-ville, ait subi un refus de la municipalité selon Charente libre du 3 avril 2024. De même, en zone piétonne, les véhicules circulent impunément ainsi que ceux des livreurs, le Maire renonçant à faire respecter par la police l'arrêté qu'il a lui-même pris... Les piétons ne devraient-ils pas être prioritaires ?

C'est comme avec le Musée **-fermé-**, qui se voit spolie de ses maquettes « Architecture et Grands Travaux » réalisées pendant les septennats de François Mitterrand. Elles avaient été mises en place par sa volonté et celle des élus d'alors afin d'enrichir sa **Donation**. C'est dans une grande discrétion qu'elles ont **quitté en catimini Jarnac pour Paris** avec le consentement affirmé de notre Maire ! Ceci revient à ternir l'histoire contemporaine de notre ville ! Les touristes de la **flow vélo** devront, maintenant, pédaler jusqu'à la Capitale...

En dépit de ce triste constat, nous ne renonçons pas à rêver car nous savons que notre petite ville a un réel potentiel. Restons optimistes pour un avenir meilleur.

Nous vous souhaitons un très bel été.

Catherine Parent



MAXIME THURET
AVOCAT

FAMILLE • CIVIL • PENAL 

05 45 81 21 04

17, place du Château - 16200 JARNAC

S.A.R.L Saint-Même Taillerie
CHATAGNON Frères



Taille de Pierre - Débit Sculpture - Gravure

Tél. 05 45 80 87 78
Port. 06 85 68 05 91
jeanchristophechatagnon@yahoo.fr

75, route de Cognac
"Les Chaumes"
16720 Si-Même-Les-Carrières



Les Gazelles
Boutique Prêt à Porter
& accessoires

7 Grand Rue - 16200 Jarnac
05 45 82 29 70 - 06 50 46 94 96
lesgazellesdejarnac@orange.fr

Garage du Centre
Entretien & réparation
Toutes marques
Tous véhicules

05 45 81 10 63

1 Rue de Dogliani - 16200 JARNAC
ggeducentre@wanadoo.fr



les itinéraires du temps

Vivez Jarnac à l'époque industrielle

ITINÉRAIRE IMMERSIF
accessible gratuitement
via l'appli Legendr.

 **TÉLÉCHARGEZ l'application**



 **LEGNDR**
LE GUIDE NUMÉRIQUE

Disponible sur  App Store

DISPONIBLE SUR  Google Play



Conception et réalisation : Agence42



VOTRE CASQUE DE RÉALITÉ VIRTUELLE
DISPONIBLE EN OFFICE DE TOURISME



Une réalisation du :

Soutenu par :



CHARENTE
LE DÉPARTEMENT

Hommage

Madame Brigitte LUNEAU, conseillère municipale de 1983 à 1989 et adjointe au Maire de 1989 à 1995 sous les mandatures de Monsieur Maurice VOIRON, maire, nous a quittés le 18 mars 2024 à Bergerac (Dordogne).

En tant que conseillère municipale, elle était membre des commissions des affaires sociales et environnement ainsi que celle de l'information et des relations publiques. En 1989, à la suite de la démission pour raisons de santé de Madame Jacqueline BOURNIT, adjointe au maire, elle a été nommée pour prendre sa suite et a été chargée des Affaires culturelles et de l'Animation jusqu'en 1995. Elle a travaillé notamment sur le dossier « Musée des cadeaux François Mitterrand ».

En plus de son investissement au sein du Conseil Municipal, elle a été secrétaire générale du Festival Val de Charente et était membre actif d'associations pour les personnes en situation de handicap.

Le Maire et le Conseil Municipal de la Ville de Jarnac souhaitent par cet article lui rendre hommage.



Bulletin édité par **MEDIAS** presse

48, rue Jean-Jacques Rousseau - BP 408 - 33504 Libourne cedex

Tél. : 05 57 74 41 76 - contact@medias-presse.com

www.medias-presse.com

RCS Libourne 525 202 479 00024

© Photos : Commune de Jarnac et illustrations : freepik

Serrurerie
Métallerie
Créations



Portails, Automatisation,
Escaliers, garde-corps, ferronnerie
Constructions métalliques
Débit, pliage de tôles

Johan COMPAGNON

☎ 06 74 64 45 33

✉ johan.compagnon@smcsigogne.fr

📍 2, Rue du Petit Bois
ZA Fontainebleau - 16200 Sigogne



Ets MERLET

**Plomberie
Chauffage - Sanitaire
Climatisation**

Eric et Anthony
sont à votre disposition

05 45 81 01 18
4, allée des Bouvents
16200 JARNAC

contact@etsmerlet.fr



**FLEURISTE DÉCORATRICE
SCÉNOGRAPHIE
WEDDING PLANNER
LOCATION DECORATION / MOBILIER
LOCATION PHOTOBOOTH**

📷 [une_envie_fleurie](https://www.instagram.com/une_envie_fleurie)

📘 Une Envie Fleurie

🌐 www.uneenviefleurie.com

✉ uneenviefleurie@orange.fr ☎ 06 43 25 25 95

S.A.R.L. CARLES

Menuiserie Bois, PVC, Alu
Charpente, Escaliers
Cloisons sèches, Cuisines

Z.I. de Souillac 16200 JARNAC
Tél : 05 45 81 24 76 - sarl.carles.bruno@orange.fr

► NAISSANCES

CLEMENCEAU Ella	13/07/2023
SIRE HOYEZ Gabin	21/07/2023
DAULIAC Roxane	11/08/2023
PARENT Oxanna	05/09/2023
DEPRÉ Sidonie	22/10/2023
MORILLON Clémence	07/11/2023



ADAM DUPRAT Lynn	04/12/2023
RENAUD Pablo	20/02/2024
MARGRIN CHAUMET Marie	07/03/2024
LETESSIER Jeanne	13/03/2024
SUTRE ROUX Tristan	22/03/2024
CASTELLE Eden	04/04/2024

► MARIAGES

BLANCHARD David & SANCHEZ Ascension	15/07/2023
KLÖTGEN Thomas & LACHELLOT Cassandre	05/08/2023
LEROUSSEAU Jean-Michel & KANCELLARY Caroline	19/08/2023
CARAMEAUX Guy & THOMAS Alexia	09/09/2023
GARVEY Joshua & PIERRE Manon	23/09/2023
BARDOU Julien & GRIS Aurelie	18/05/2024

15/07/2023
05/08/2023
19/08/2023
09/09/2023
23/09/2023
18/05/2024



► DÉCÈS



VANIER Jacques	31/05/2023
VIGNAU Gérard	05/06/2023
DENIEUL Jean-Pierre	22/05/2023
DEYRES Bernard	12/05/2023
AUXIRE vve PISSOT Henriette	16/05/2023
FAYS I Guy	26/05/2023
BONNEAU Jean-Luc	29/06/2023
BUTRAUD Patrick	02/07/2023
LHOMME Guy	10/07/2023
BONDON Serge	11/07/2023
GEAY Charlie	07/07/2023
BRAASTAD Anne-Marie	16/07/2023
CHAMBARAUD Pierre	14/07/2023
PORTIER Jacques	19/07/2023
CADOT née MOCHET Paulette	05/08/2023
PORTEJOIE Marc	15/08/2023
BAUDRY Franck	13/08/2023
MASLARD Giselle	17/08/2023
DORBE Philippe	14/08/2023
GARREAULT née BROUET Huguette	24/08/2023
GILLET née CHEVAILLER Carmen	16/07/2023
PAQUET Jean-Marie	27/08/2023
LACOMBE Gérard	05/09/2023
MORAUD née BRANDY Jane	07/09/2023
ROYER Bernard	03/09/2023
LOPEZ Bernard	16/09/2023
BRUAND née BROTIER Henriette	20/09/2023
BLOSSE Jean	22/09/2023
CROUZILLES née VOISIN Bernadette	17/09/2023
AGARD Jeannine	22/09/2023
OGER épouse PONTET Magali	02/10/2023
ROUTURIER née CHAMBONNAUD Germaine	09/10/2023
LAPINOTTE née MOUNIER Jeannine	25/10/2023
FUNK Christine	19/10/2023
TEXIER Gaëtan	25/10/2023
BOUYER Patrick	28/10/2023
LALOT Marc	13/11/2023
CUISINIER née FOURGEAUD Ginette	14/11/2023
DUBOIS Viviane	17/11/2023

CREUZEAU née BOUQUET Madeleine	18/11/2023
STAHL Paul Jean	21/11/2023
MOREAU née FOUQUET Monique	11/11/2023
JULIEN Robert	22/11/2023
BRUN née MALMANCHE Nadette	25/11/2023
DESLIAS née VIGNERON Marie	01/12/2023
DORKELD Rosita	08/12/2023
LEBROUSSARD née DEROUALLE Antoinette	14/12/2023
DESSE Jacky	15/12/2023
GRYCHOWSKI née LEANDRE Claudette	19/12/2023
BRAASTAD Alain	07/12/2023
CHORON née MICHOT Solange	08/12/2023
CORMIER Jean-Louis	10/12/2023
VILLETORTE Lucien	18/12/2023
TIMONET née ROUSSEL Jeanne	21/12/2023
DE ALMEIDA MARTINS José	25/12/2023
VERGUIN Gérard	29/12/2023
DION Daniel	31/12/2023
FAGES née SKONCEJ Rosalia	03/01/2024
VACHERON née RIFAUT Roselyne	19/01/2024
BARRAUD René	22/01/2024
AUPY Gilbert	13/01/2024
BOUCHER Robert	15/01/2024
PASCAL née FALLOT Josiane	02/02/2024
BONEL née HEROGUELLE Louisa	04/02/2024
BOUGNEAU Yvon	07/02/2024
DEVAUTOUR née RAHOUL Annie	09/02/2024
HOUTMANN née GILLARDIE Gisèle	13/02/2024
BRAULT Richard	24/02/2024
ROBERT Yvette	05/03/2024
PORCHIER née LEGRAIN Gabrielle	08/03/2024
ALEGRE née VETRI Marie Louise	04/03/2024
DELAGE née BROCHET Henriette	14/03/2024
BOUFFLET née GUILLEMIN Nicole	18/03/2024
VAILLANT née PASSEREAU Marguerite	18/03/2024
CHENIN Guy	18/03/2024
THENOT née GAUVIN Gabrielle	15/03/2024
ROUTURIER Gérard	15/03/2024
AUGRY née PARADOT Annette	18/03/2024
MATIGNON née VEAU Francine	31/03/2024
DUPONT née BOUCHÉ Josiane	28/03/2024
LARUE née de la THUILLERIE Françoise	04/04/2024
LEGRAND née COITEAU Ginette	03/04/2024
LACAUSSE Mickael	04/04/2024
VERGNAUD née BRUNAUD Yvette	26/04/2024
BOUHIER née VALLET-AUDRY Michelle	30/04/2024



sonance
AUDITION

ENTRE NOUS, IL Y A L'ÉCOUTE.

RÉFORME
100% SANTÉ !*

Cécile CHARDAN
Audioprothesiste D.E.

vous reçoit dans son nouveau centre d'audition de

JARNAC

L'AUDIOPROTHÉSISTE SONANCE
ACTEUR DE VOTRE RÉÉDUCATION AUDITIVE.



1

Bilan auditif* gratuit :
évaluation de votre capital auditif
avec dépistage des troubles de
l'audition et de la compréhension.



2

Choix de votre solution auditive : aides auditives sélectionnées selon votre profil auditif et votre mode de vie.



3

Essais gratuits : Prêts d'aides auditives pendant plusieurs semaines jusqu'à satisfaction.



4

Suivi régulier : réglages, entretien, accompagnement, et rééducation auditive.

BILAN AUDITIF* offert !

Essai gratuit !
d'aides auditives

RESTE À CHARGE 0€
Aides auditives de classe I

Prenez rendez-vous !

JARNAC

14 Grand Rue
16200 JARNAC
05 45 32 78 88

sonancejarnac.assist@gmail.com